

Lyon, le 23 NOV. 2020

*Le Maire de Lyon*

*Monsieur le Président,*

*Vous avez l'honneur de piloter le projet d'édification d'un mémorial de la Shoah à Lyon, dont la réalisation témoignera de l'horreur de la déportation des juifs, victimes d'une destruction systématique et planifiée.*

*Ce monument sur l'espace public sera un marqueur permettant la transmission de la connaissance de cette tragédie à nos concitoyens, comme aux générations futures.*

*Je vous confirme, par le présent courrier, mon plein accord sur ce projet. La Ville de Lyon soutiendra cette initiative à hauteur de 75 000 euros.*

*Ce soutien de la Ville de Lyon, à l'édification du monument, est l'expression d'une solidarité collective à l'égard des victimes de la Shoah.*

*L'implantation du mémorial sur la place Carnot, à proximité de la gare d'où partirent les déportés, revêtira un sens profond quant à notre histoire, mais elle appellera aussi chaque lyonnaise et chaque lyonnais à une méditation sur les valeurs que nous avons à protéger et promouvoir, afin de lutter contre l'antisémitisme. L'œuvre soulignera combien la vérité, l'égalité et la fraternité, ainsi que le respect de l'Autre sont au cœur du projet républicain.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à ma considération la plus respectueuse et dévouée.*

Grégory Doucet



*Monsieur Jean-Olivier Viout  
Président  
Association pour l'édification  
d'un mémorial de la Shoah  
à Lyon CHRD  
14, avenue Berthelot  
69007 Lyon*

*Cab : RP/AC 11/2020*